

L'agence de presse Rador – vecteur de la circulation internationale de l'information

Carmen Ionescu

► **To cite this version:**

Carmen Ionescu. L'agence de presse Rador – vecteur de la circulation internationale de l'information. X^e Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003, Oct 2003, 2003. <sic_00000695>

HAL Id: sic_00000695

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000695

Submitted on 14 Oct 2003

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'agence de presse Rador – vecteur de la circulation internationale de l'information

Etude de cas

Carmen IONESCU

La période d'entre les deux guerres est vue en Roumanie comme son moment de gloire national et européen. Du point de vue territorial, la fin de la première Guerre mondiale a permis le rattachement des territoires roumains au pays-mère¹. Du point de vue culturel et économique, la jeune Roumanie a commencé à s'ouvrir vers le monde et surtout vers l'Europe, les changes furent intensifiés et le pays a réussi à rattraper des décalages importants.

La presse a suivi cette évolution générale. Après une période d'inactivité due à la guerre, la plupart des journaux ont repris leur activité. La première agence nationale dans l'acception moderne du terme, est fondée comme société anonyme, le 16 juin 1921. Elle fut appelée *Orient Radio Rador*. L'histoire des agences a commencé en Roumanie en 1877, par l'implantation d'une filiale Havas qui a fonctionné jusqu'au 1889 avec une subvention de la part du gouvernement roumain. Après 1889 et jusqu'au 1917 une soit disant « Agence roumaine » a fonctionné, mais sous tutelle autrichienne, anglaise et française.

Notre analyse veut répondre à quelques questions : comment fonctionnait Rador ? Comment pouvons-nous figurer la circulation de l'information d'agence de et vers la Roumanie pendant l'entre-deux-guerres? Quel était le contexte de la mort du roi Ferdinand de Roumanie? Quels étaient les caractéristiques de la circulation de l'information d'agence en ce qui concerne le décès du roi de Roumanie?

Nous voulons commencer par la présentation de notre acteur principal, l'agence de presse Rador. Elle est née comme une affaire privée en 1921, mais quelques années plus tard en 1925, le Ministère roumain des affaires étrangères achète la plupart des actions et, en 1926, le Parlement adopte la loi et le statut de cette agence qui devient ainsi une institution officielle d'Etat². Plus précisément, l'objet de l'entreprise était :

« L'exploitation des informations télégraphiques et de presse dans le pays et aussi à l'étranger, avec tous les services habituels comme : le service des nouvelles télégraphiques, téléphoniques, la radiophonie de toute nature, politique, commerciale, financière, sportive, pour les journaux, institutions publiques et privées, les télégrammes des marchés boursiers, etc. L'exploitation des insertions dans les journaux roumains et étrangers, et, en général, tout ce qui concerne le service de publicité dans le pays et à l'étranger [y compris] l'exploitation des informations commerciales »³.

Le fonctionnement de Rador peut être décrit de la manière suivante : les informations étaient reçues par télégraphe sans fil. L'équipe de télégraphistes travaillait vingt heures par jour pour enregistrer les messages du monde entier. Les informations ayant la spécification

¹ Bucovine (le 28 novembre 1918) et Transylvanie (1 décembre 1918).

² Archives Nationales de France, *Les archives Havas*, 5AR 34

³ *Monitorul Oficial (Moniteur Officiel)* n° 72, 28 mars 1926 et *Monitorul Oficial* n° 300, 29 décembre 1944 - *Legea si statutele societatii Rador, agentie de informatii telegrafice (La loi et les statuts de la société Rador, agence d'informations télégraphiques).*

urgent étaient reçues par téléphone et sténographiées. Les cotations boursières étaient réceptionnées par télégrammes, collationnées pour éviter toute erreur de transcription. Le principal service de l'agence Rador était le service politique en roumain et en français. En même temps, l'agence transmettait à l'étranger toute information d'intérêt concernant la Roumanie, en assurant sa publication dans tous les bulletins des agences associées par contrat, c'est à dire tout le dispositif des grandes agences alliées (parmi lesquelles Havas, Reuter, Wolf, Associated Press, Stefani, Correspondenz Bureau).

Nous allons procéder maintenant à la description du schéma de la circulation de l'information de et vers la Roumanie.

Pour commencer il faut mentionner l'article 4 de la convention d'août 1921, entre l'Etat roumain et l'agence Rador qui prévoyait : « L'Etat s'oblige à accorder à l'agence la priorité pour les transmissions télégraphiques et téléphoniques avec ou sans fil, pour toute la Roumanie et pour l'étranger, de sorte que les communications de l'agence et celles qui lui sont adressées par ses correspondants soient passées tout de suite après celles officielles et avec la même rapidité »¹. A l'intérieur du pays, Rador était l'acteur principal qui centralisait et envoyait l'information vers les responsables de l'Etat roumain, vers la presse et vers les principaux institutions, surtout bancaires.

En ce qui concerne la transmission de l'information à l'extérieur, pendant entre les deux guerres, le service de l'agence Rador en route vers l'Europe passait par Vienne et plus précisément par l'agence Correspondenz Bureau. Toutefois, il y avait des exceptions en ce qui concerne les nouvelles dites « exceptionnelles » qui étaient envoyées directement aux grandes agences alliées. Nous voulons mentionner aussi une situation spécifique pour Rador. Le propriétaire de l'agence roumaine était – nous avons précisé déjà - le Ministère des affaires étrangères. Pour des raisons économiques, la collecte de nouvelles à l'étranger était réalisée les attachés roumains de presse, d'où le double danger : le possible manque de confiance de la part des agences alliées et la dispersion de l'information. De plus, Rador transmettait les dépêches à une double adresse : les agences alliées et les ambassades roumaines à l'étranger. Dans les archives de Rador se trouvent plusieurs preuves de situations quand une information a « coulée » dans le pays respectif à cause de ce double envoi. De plus, comment écrivait l'agence italienne Stefani à Rador, le 21 janvier 1928, « le double envoi des télégrammes provoque des retards dans la réception des nouvelles² ».

Dans ce contexte, plutôt compliqué, nous ne voulons pas oublier un acteur qui a ébranlé souvent tout le processus de transmission de l'information : la censure. Ce service, un véritable « chasseur » de nouvelles, a été organisé pendant l'entre-deux-guerres par le ministère de l'Intérieur mais aussi par le ministère des Affaires étrangères. Nous voulons laisser la parole aux acteurs pour nous expliquer le fonctionnement de la censure et ses conséquences. Dans une lettre du 24 juillet 1922, l'agence anglaise Reuter exprimait son mécontentement parce qu'un télégramme de Rador, daté du 11 juillet, est arrivé à Londres le 13 juillet. Dans ce télégramme, il s'agissait d'une épidémie de choléra et l'agence dénombrait 5 malades. Mais, après deux jours, selon le quotidien « Times », on recensait déjà 54 malades. La réponse du directeur de Rador, Vasile Stoica, est stupéfiante mais éloquente pour notre propos :

« Le coupable c'est le moyen d'organisation de notre censure. Les télégrammes sont transportés par les courriers entre le bureau de Poste et la Direction de la presse pour être censurés, mais non au fur et à mesure que les nouvelles arrivent : il n'y a pas tant de courriers. De plus, la

¹ Les Archives Diplomatiques de Roumanie, *Le Problème 105*, volume IV

² Les Archives Nationales de Roumanie, *Ministère de la Propagande Nationale, Agences de presse*, dossier I.

Direction de la Presse travaille sur un horaire plus court, 8H – 19H. Après cette heure, l'activité de censure est retardée jusqu'au lendemain¹. »

Cet état de fait démontre le principal handicap des messages de Rador : leur diffusion défectueuse à l'étranger. Dans une lettre de l'attaché de presse à Paris, Olimp Ioan, adressée au directeur général du service de presse et des informations de Bucarest, Dianu, plusieurs explications ont été données :

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les différentes constatations faites par plusieurs journalistes parisiens sur la façon dont les agences, et particulièrement l'agence Havas, communiquent en France des informations sur les événements de Roumanie.

En règle générale, les informations de Bucarest n'arrivent pas, ou arrivent trop tard, de sorte que les nouvelles transmises avec la plus grande célérité par Budapest, Vienne ou Berlin, et assez souvent même par Belgrade, n'ont point de contrepartie dans celles venant de Bucarest, afin de mettre les choses immédiatement au point. Il est vrai que la plupart des journaux parisiens ont pris l'habitude de ne publier les nouvelles provenant de pareilles sources que sous toutes réserves, mais faute d'autres nouvelles, elles passent quand même. Et puis il n'y a pas que des journaux bien intentionnés à notre égard. On m'a fourni comme exemple ce qui s'est passé dernièrement à l'occasion des troubles d'Oradea Mare. Les dépêches des agences hongroises, qui ont exagéré les faits au plaisir, ont été les seules à parvenir ; ce n'est que 24 H après que l'agence Rador a réagi en envoyant en même temps que des démentis, un compte-rendu véridique des événements. Or, le premier coup est toujours celui qui porte le plus en matière de presse.

Pour remédier à cet état de choses il s'agit d'amplifier et de bien mettre au point le service d'informations de l'agence Rador, c'est-à-dire implicitement celui de l'agence Havas. Dès qu'un événement se produit, il importe de le transmettre immédiatement avec tous les détails nécessaires afin d'éviter le plus possible tout commentaire mensonger ou tendancieux² ».

Nous voulons centrer ce processus de « dérapage » dont il est accusé Rador si souvent, et surtout à l'étranger, sur un étude de cas, c'est à dire la circulation internationale de l'information à l'annonce de la mort du roi Ferdinand de Roumanie (le 20 juillet 1927, à Sinaia). Il faut d'abord préciser le contexte.

Le roi Ferdinand est né en 1865, en Allemagne et il était le deuxième fils du prince Léopold de Hohenzollern et de la princesse Antoaneta. Il était le neveu et l'héritier du Carol I de Hohenzollern, le premier roi de Roumanie. Le prince a habité notre pays depuis 1889, mais il a été couronné seulement le 11 octobre 1914, après le décès de Carol I. Il avait une bonne culture générale, il parlait couramment cinq langues et il avait une passion pour la botanique. Le roi était considéré comme un grand timide. Sa femme s'appelait Maria, princesse anglaise³ qui lui a donné plusieurs enfants. Son règne a été très difficile du point de vue politique parce qu'il a dû faire face à la première Guerre mondiale. Il ne

¹ Les Archives Diplomatiques de Roumanie, *Le Problème 105*, volume IV.

² Les Archives Nationales de Roumanie, *Ministère de la Propagande Nationale, Agences de presse*, dossier I.

³ Ioan Scurtu, *Monarhia in Romania (La monarchie en Roumanie)*, p. 59, la maison d'édition Danubius, Bucarest, 1991.

faut pas oublier que le roi Ferdinand était un Hohenzollern, mais il a su dépasser ses affinités allemandes et il a inscrit la Roumanie à côté des pouvoirs de l'Entente, en suivant le courant majoritaire du pays. Ainsi, le roi a réussi après la guerre, la réalisation de l'union nationale (avec les territoires roumaines de la Transylvanie et de la Bucovine).

Son fils, Carol, le prince héritier, lui a posé beaucoup de problèmes. Ses aventures sentimentales ont fait de lui « le roi Playboy de la Roumanie ». Ainsi, le 9 septembre 1918 il s'est enfuit du poste militaire dont il détenait la commande (en Moldavie, à Targu Neamt), déguisé en officier russe. Puis, il a épousé à Odessa mademoiselle Ioana Maria Valentina (Zizi) Lambrino, la fille du défunt major Constantin Lambrino. Ainsi, Carol faisait une double illégalité : il quittait son poste – c'est à dire, il désertait - et il violait le statut de la Maison Régale, qui interdisait à ses membres d'épouser les membres des familles non-royales. Le roi Ferdinand et la reine Maria ont réussi, après plusieurs démarches à convaincre leurs fils d'annuler ce mariage. Le 1 août 1919, il renonçait pour la deuxième fois à ses prérogatives royales. Une année plus tard, le 20 février 1920, il reviendrait sur sa décision. Le 10 mars 1921 il épousait la princesse Elena de Grèce, mais, mécontent, il la quitte peu de temps après. Ainsi, il renonçait une nouvelle fois au trône pour s'établir en France avec Elena Lupescu, la femme d'un capitaine roumain. Fâché, son père, le roi Ferdinand, a décidé que son héritier sera Mihai, le fils de Carol et de sa femme Elena, fait qui a provoqué des regroupements dans la classe politique.

Ainsi, à la mort du roi Ferdinand, le 20 juillet 1927, les responsables politiques ont procédé à une censure sans pitié ayant peur d'un retour du prince Carol qui pouvait détrôner son fils, Mihai. Ce fait a provoqué un tollé des agences de presse alliées.

Nous donnons à nouveau la parole aux acteurs. Dans une lettre de Rador pour Havas (le 5 août 1927)¹, elle explique le motif de retard de la nouvelle concernant le décès du Roi de Roumanie :

« En ce qui concerne le temps écoulé entre 2H15, heure de la mort du roi, et 7H, heure d'envoi de nos dépêches, il est à savoir : les autorités d'ici, pour des raisons encore inconnues, n'ont publié la nouvelle du décès que vers les 6H30 du matin. Non seulement la nouvelle n'a pas été annoncée avant le matin, mais aucune communication téléphonique ne fut possible entre les diverses villes du pays toute la nuit et même toute la journée du 20 juillet. »

Dans une lettre à Reuter sur le même sujet, le 25 juillet 1927 :

« Nous pouvons vous assurer que nos télégrammes ont été déposés à la Poste une heure trente minutes avant tout autre télégramme de presse concernant cette information. Une chose est arrivée : la direction des postes institua immédiatement un service de censure et retint tous les télégrammes quelques heures. Cependant, le correspondant de l'United Press usant déloyalement d'une situation officielle fit passer son télégramme avant. Naturellement, nous avons protesté ultérieurement, mais il était trop tard². »

Cette « situation officielle » est expliquée par Rador le 17 août 1927 :

« Le correspondant de l'United Press en Roumanie est M. E. Bercovitz, qui est parallèlement le rédacteur en chef de l'officieux

¹ Les Archives Diplomatiques de Roumanie, *Le Problème 105*, volume IV.

² *Ibid.*

Indépendance roumaine. Le directeur du même journal est M. R. Franasovici, actuellement sous secrétaire d'Etat à l'Intérieur, département qui contrôle le service de censure. M. E. Bercovitz a envoyé la dépêche sur la mort du Roi, sans passer par la censure, où toutes les dépêches furent apportées, mais – à notre connaissance – avec une approbation directe et spéciale du M. E. Franasovici¹ ».

La prudence des autorités roumaines en ce qui concerne la diffusion d'une information considérée « dangereuse » pour la stabilité du pays a été provoquée, comment nous avons pu le constater, par la peur d'un retour du roi Carol II à Bucarest. Pendant les noces du roi Ferdinand, au monastère Curtea de Arges, le gouvernement a procédé à un extraordinaire déploiement des forces militaires et de police et a accéléré la déposition du serment des militaires et des fonctionnaires pour éviter un éventuel mouvement pro Carol II². Il faut mentionner aussi l'interview du prince Carol II pour « Le Matin » où il déclarait qu'il n'était pas un prétendant pour le trône mais si le pays l'appelait, il est prêt à lui répondre. L'interview n'est pas connue en Roumanie parce que le gouvernement a interdit son parution dans les journaux³.

Les jeux politiques ont continué pendant trois ans, et le 8 juin 1930 le Parlement a décidé que la succession royale revenait au roi Carol et pas à son fils Mihai. Ainsi, Carol II revenait en Roumanie et déposait le serment.

Pour conclure, nous voulons affirmer que la circulation d'information d'agence en Roumanie a été influencée directement par la politique du gouvernement, étant donné que le ministère des Affaires étrangères était le propriétaire de Rador.

Entre les contraintes imposées par le pouvoir et le désir d'indépendance des responsables de l'agence, entre l'ambition de suprématie sur le marché des informations et les dysfonctionnements internes, entre les difficultés financières et les coûts élevés de transmission, se déroule l'histoire de l'agence nationale roumaine.

Pendant la période de l'entre-deux-guerres, elle a été un messenger officiel reconnu dans le pays mais aussi à l'étranger. Ses relations avec les agences alliées ont déterminé la transition d'un flux important des nouvelles.

¹ Les Archives Diplomatiques de la Roumanie, *Le Problème 105*, volume IV.

² Armand Calinescu, *Insemnari politice (Des notes politiques)*, Maison d'édition Humanitas, Bucarest, 1990.

³ *Ibid.*